

Adhoc-justice

un programme d'intervention précoce en lien avec la
justice dans le canton du Jura

les questionnements de depart

- comment commencer un travail d'intervention précoce avec les adolescents dans le canton du Jura ?
- une collaboration avec la justice est-elle possible, voire nécessaire ?

les idées de base

- s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Un lieu d'échanges:
la PF Adolescents du GREA
- une collaboration étroite avec la justice
- la conviction d'un travail systémique

C'est un programme destiné aux adolescents, jeunes adultes et familles, lorsqu'il y a un problème lié à la consommation de drogues psychotropes : alcool, cannabis et autres substances psychoactives.

ADHOC justice Le juge des mineurs peut proposer le programme ADHOC-justice comme alternative à la sanction pénale.

Permet de mieux informer, échanger, comprendre la situation, permettre aux membres de la famille d'évoluer.



trans-AT

ADHOC - justice

«L'adolescence est le seul temps où l'on ait appris quelque chose» Marcel Proust

trans-AT Fondation Dépendances
Ch. de la Brasserie 18
2800 Delémont 2
032 / 421 80 80 (jours ouvrables)
Personnes de contact : Géraldine Koller, Isabelle Philippe, Jean-Christophe Dubail

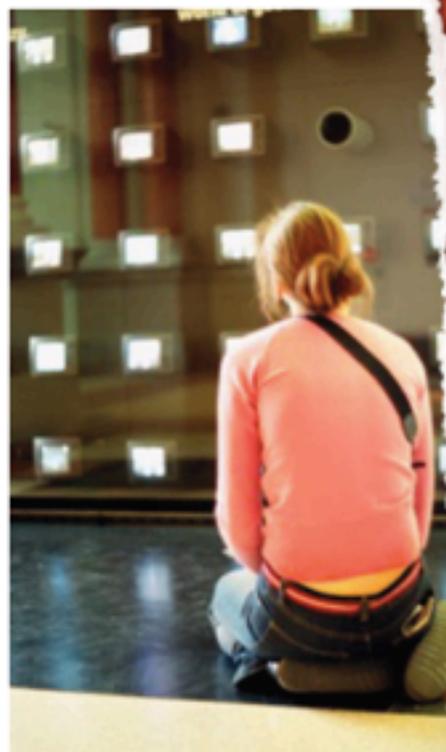
Veuillez spécifier votre intérêt pour le programme ADHOC-justice.



ADHOC

ADHOC - JUSTICE

www.trans-at.ch
www.fondation-dependances.ch



Programme destiné aux adolescents consommateurs de substances psychoactives



Une séance avec le jeune et sa famille

Pour définir et évaluer le problème

Entretien unique

Une à deux séances avec le jeune seul

Pour poser le problème
Examiner la consommation
Évaluer ses ressources

Entretien unique

Une à deux séances avec les parents seuls

Pour ouvrir un espace d'échanges
autour des ressources et des difficultés

Entretien unique

Une séance avec le jeune et sa famille

Pour procéder à un bilan
évaluer le besoin d'une
supplémentaire

ADHOC-AT offre une écoute, la confidentialité des entretiens, des professionnels spécialisés dans le domaine des addictions et de l'adolescence, un travail d'évaluation systémique

La procédure trans-AT informe le Tribunal des mineurs sur la tenue et le déroulement du programme ADHOC-AT afin de faciliter l'accès au service pour le jeune concerné.

Aucune information ne sera donnée au Tribunal sur le contenu des séances.

x adolescents, jeunes adultes et leur famille, lorsqu'il y a un problème lié à la consommation de substances psychotropes : alcool, cannabis et autres substances psychoactives.

ADHOC justice Le juge des mineurs peut proposer le programme ADHOC-justice comme alternative à une sanction pénale.

Objectifs informer, échanger, évaluer la situation, permettre aux membres de la famille d'évoluer

trans-AT offre une écoute, la confidentialité des entretiens, des professionnels spécialisés dans le domaine des addictions et de l'adolescence, un travail d'orientation systémique

Procédure trans-AT informe le tribunal des mineurs sur la tenue ou non du programme ADHOC-justice pour le jeune concerné.

Aucune information ne sera donnée sur le contenu des séances.

première étape	Deuxième étape	Troisième étape	Quatrième étape
Séance avec le jeune et sa famille	Une à deux séances avec le jeune seul	Une à deux séances avec les parents seuls	Une séance avec le jeune et sa famille
Pour définir et évaluer le problème	Pour poser le problème Examiner la consommation Évaluer ses ressources	Pour ouvrir un espace d'échanges autour des ressources et des difficultés	Pour procéder à un bilan final et évaluer le besoin d'une aide supplémentaire



etape I

le jeune et sa famille

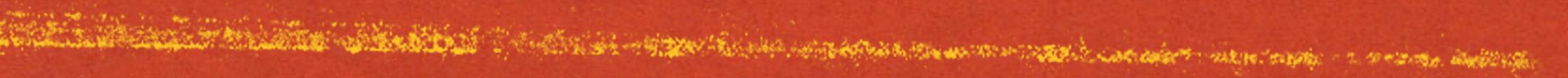
DEFINIR ET EVALUER LE PROBLEME

ETAPE 2

le jeune seul

EVALUER LA CONSOMMATION ET LES
RESSOURCES

ETAPE 3



• les parents seuls

• **OUVRIR UN ESPACE D'ÉCHANGE AUTOUR DES
RESSOURCES ET DES DIFFICULTES**

ETAPE 4

le jeune et sa famille

BILAN FINAL

EVALUATION D'UN BESOIN D'AIDE
SUPPLEMENTAIRE

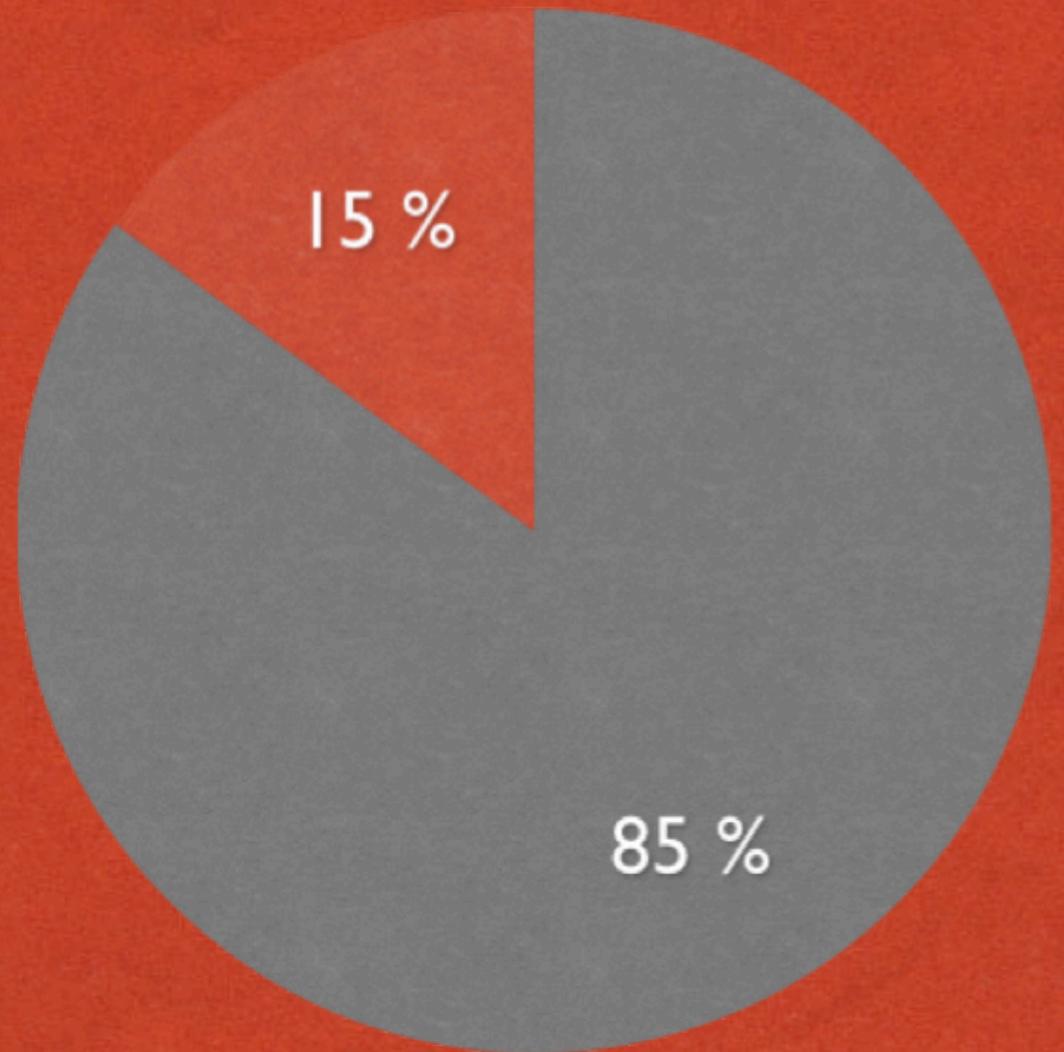
mineurs

- réunions tous les 6 mois:
 - bilan
 - mise au point
 - évolution de la stratégie
 - «échanges culturels»

quelques résultats:

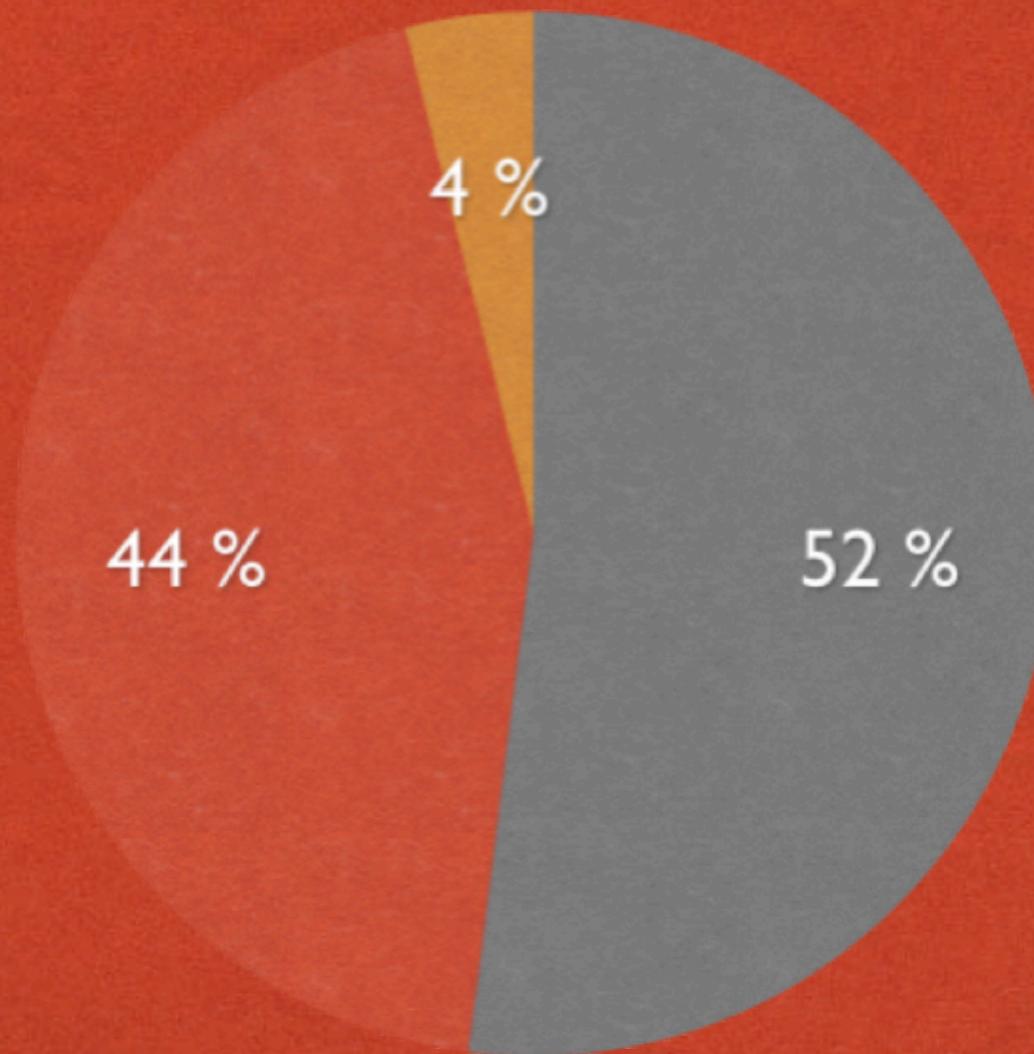
periode du 01.08.2010 - 31.01.2011

● garçons
● filles



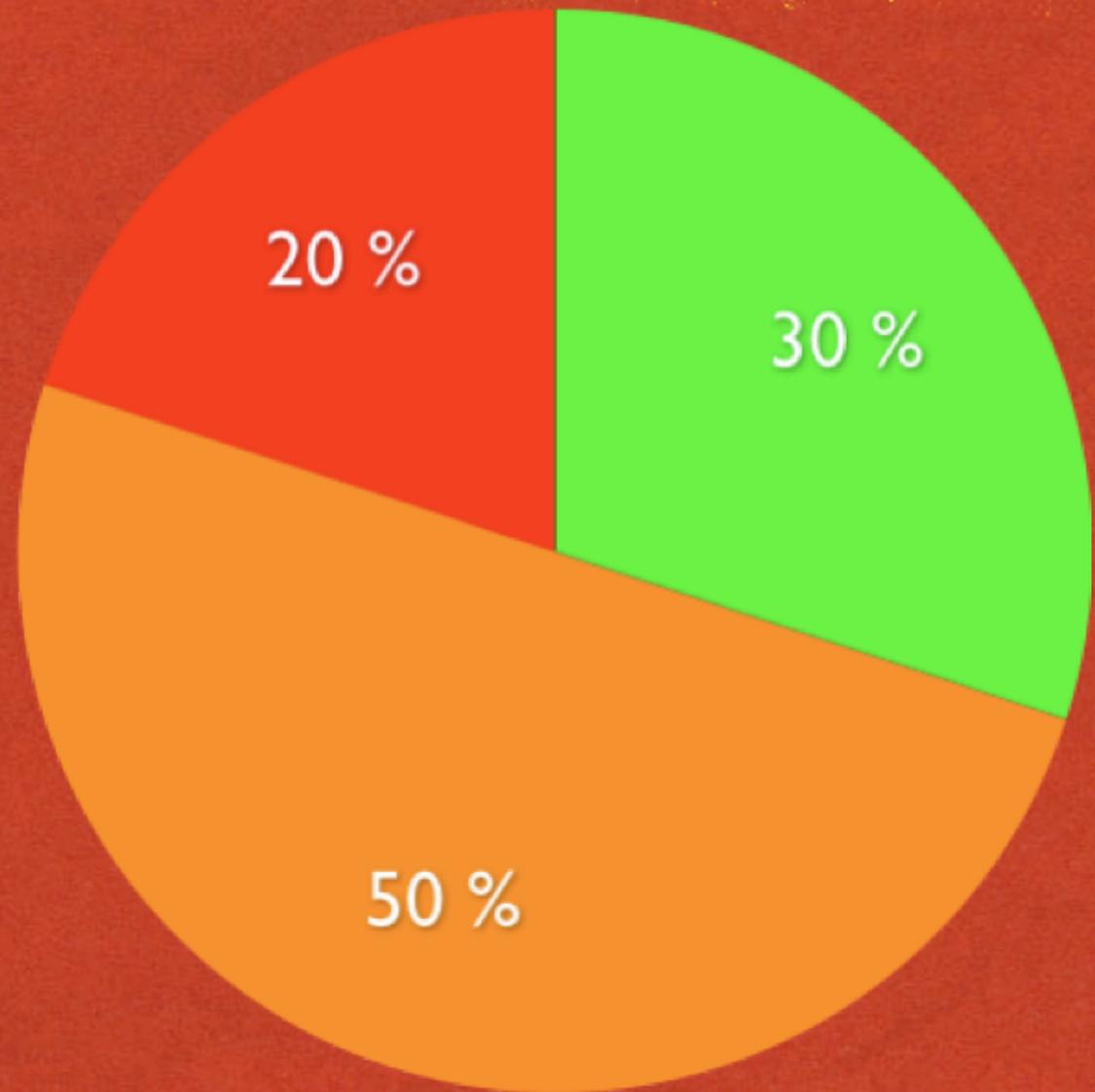
Nombre de participants: 42

- école obligatoire
- apprentissage
- formation
- sans activité



résultats du Dep-ADO

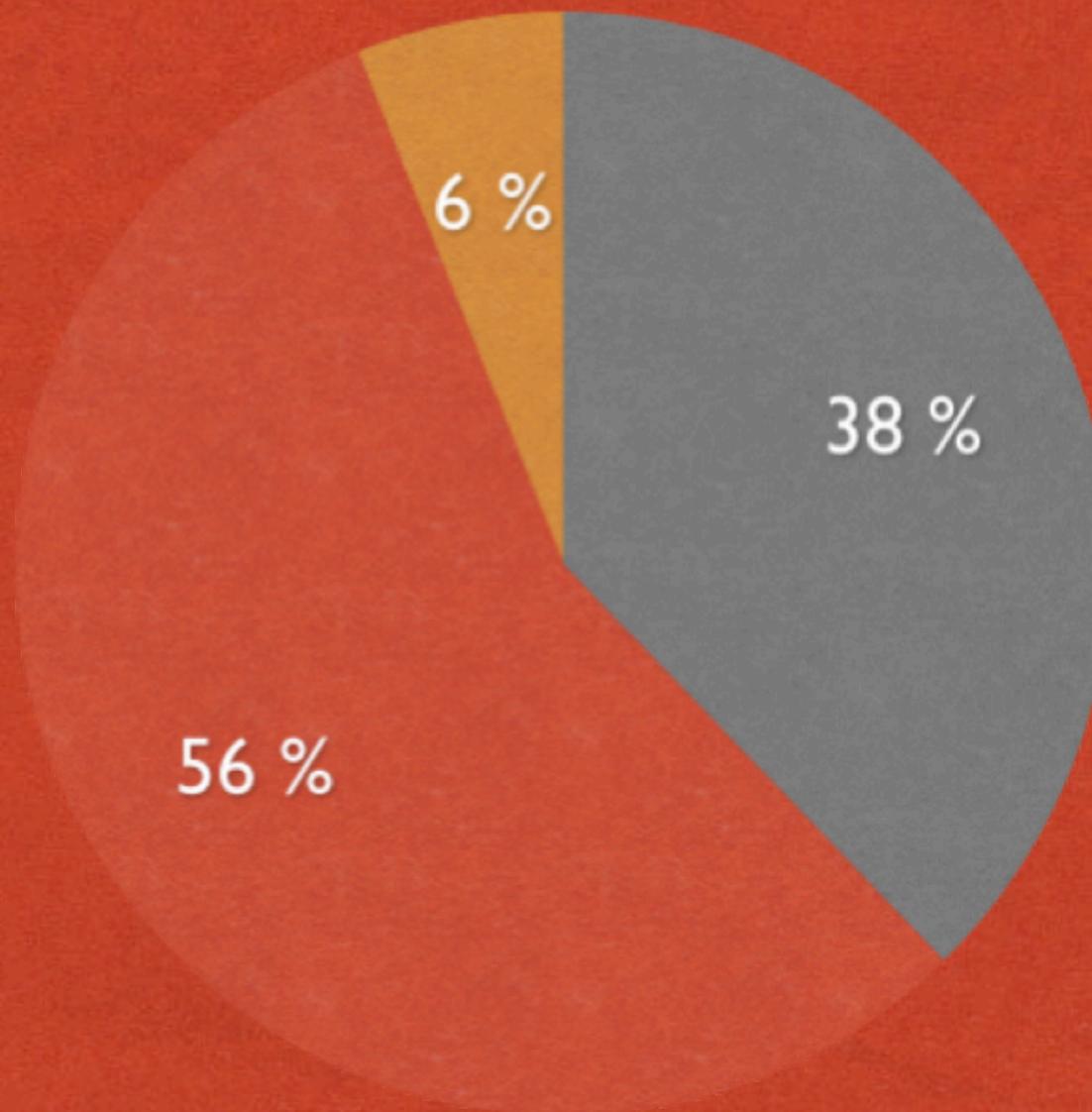
- pas de problème
- problème en émergence
- problème évident



les produits posant probleme

(porte d'entrée = cannabis)

- cannabis
- alcool
- autres

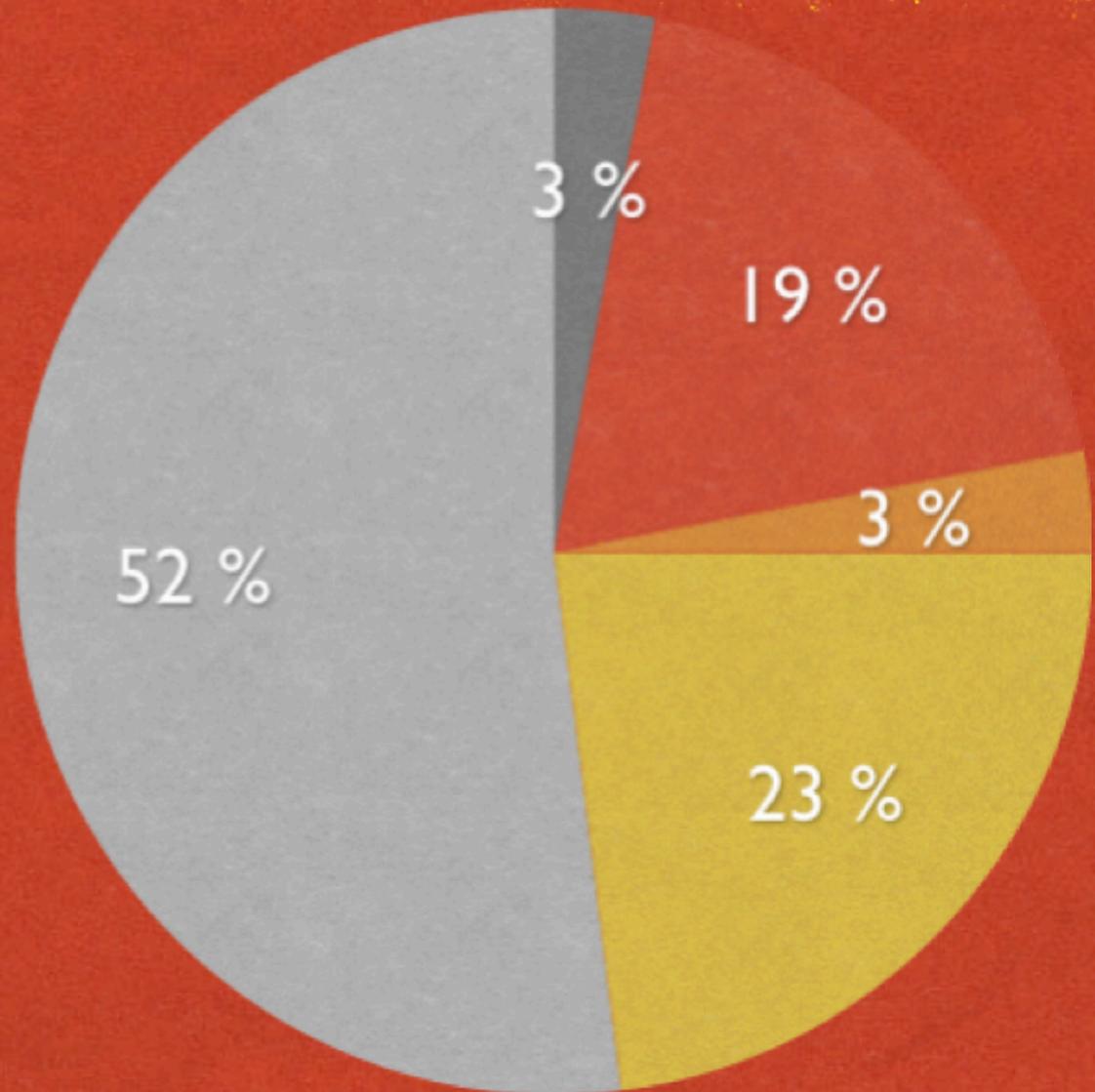


Age moyen du début des
consommations: **15 ans**

statistique interne

periode du 01.08.2010 - 31.01.2011

- non réponse
- téléphone
- progr. effectué partiellement
- progr en cours
- progr. effectué complètement



durée moyenne du
programme:
9 semaines

les questions qui se posent

- l'indication: qui la fait, quels sont les critères ?
- le problème des amendes d'ordre
- la formation des intervenants
- l'intervention précoce en dehors du cadre de la justice
- le problème de la tranche d'âge
- et après l'intervention précoce ?